ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Sous-ministre adjointe ou sous-ministre adjoint, Administration locale
Ministère : Services communautaires et gouvernementaux
Localité : Rankin Inlet
Numéro de référence : 14-506374

Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : De 126 287 $ à 180 410 $ par année
Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 $ par année
Statut syndical : Haute direction – non syndiqué
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Date de clôture :le 27 novembre 2020 à 23h59

Il s'agit d'un poste de nature délicate, aussi une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise.

Sous l'autorité de la ou du sous-ministre des Services communautaires et gouvernementaux (SCG), la sous-ministre adjointe ou le sous-ministre adjoint, Administration locale, a pour mandat de voir à la mise en place efficace et efficiente de cadres stratégiques, du soutien technique, d'initiatives récréatives et de tous les projets relatifs aux immobilisations pour les bureaux régionaux et les 25 localités, dans le but de soutenir la prestation des programmes et services essentiels à la qualité de vie et pour assurer un environnement sûr et sain pour les collectivités. La ou le titulaire du poste agit selon le cadre législatif et stratégique, dans le respect des lois du Nunavut, de la Loi sur les cités, villes et villages, de la Loi sur les hameaux, de la Loi sur les collectivités à charte, de la Loi sur le Nunavut et des autres lois territoriales appliquées par le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG).

Ayant pour rôle d'épauler la ou le sous-ministre et la ou le ministre responsables des SCG, la ou le titulaire assure un leadeurship et une gestion efficaces et efficients quant à la prestation et à l'administration des lois, programmes et services du ministère, ou y contribue; évalue les besoins relatifs aux programmes et services; sélectionne, élabore, encadre, motive et évalue le personnel subalterne; participe à l'élaboration du processus de planification stratégique des SCG; assure la gestion efficace et efficiente des ressources humaines et financières, tout en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans les limites budgétaires; et cultive les relations publiques et voit à informer le public de façon efficace. La ou le titulaire supervise directement huit (8) personnes, et contribue à la concrétisation du Plan d'embauchage des Inuits (PEI) afin de favoriser l'atteinte des objectifs en matière d'embauche d'Inuites et Inuits prévus au chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, en déterminant les besoins de formation et en élaborant des plans de formation et d'apprentissage à court, moyen et long terme pour le personnel. La ou le titulaire doit fréquemment se rendre dans toutes les régions du Nunavut.

Pour bien remplir vos fonctions, vous devez bien connaitre le travail dans une municipalité et avoir de l'expérience en la matière, à un poste de cadre exigeant la supervision de :
La gouvernance municipale, les élections municipales annuelles, les finances municipales, les opérations communautaires, l'aménagement communautaire, la planification des immobilisations, les programmes de financement fédéraux, la gestion des enjeux et attentes politiques, la réalisation des mandats de la municipalité ainsi que la gestion, l'intervention, l'atténuation, la planification et la formation relatives aux situations d'urgence.

Ces connaissances, compétences et aptitudes s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine pertinent, comme l'administration publique, l'urbanisme, le génie civil ou un domaine connexe et dans le cadre d'au moins huit années d'expérience en gestion avec prise de responsabilités progressive dans un domaine connexe.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études, de connaissances, d'expérience, d'aptitudes et de compétences qui équivaut aux exigences pourraient être prises en considération.

La maitrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut constitue un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs

Téléphone : 867 645-8065
Sans frais : 1 800 933-3072
Télécopieur : 867 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca